



Comité **RégionSUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2024 EN VISIO

05/05/2024

Présents :

N. BONNAL - C.GAMBA – C. TRUNTSCHKA

P. BROCARD – P. CHIARONI – R. COMBAZ – P. DUMOULIN – G. EGEA - C. GARAIX – O. GREFFEUILLE – T. HENNY – P. HERMAND – E. JUILLET – JP. LAFONT – C. LAZARINI – C. MARTINEZ – J. NUGUES – S. PASCAL – JL. PETIT – Y. ROUSSEAU – R. SAHRAOUI – Y. SZYMCZAK

Invités :

S. MIRTILLO – S. TOUCAS

DEBUT DE LA REUNION : 19 h 30

M. LAZARINI ouvre la séance et remercie tous les membres présents.

1 – Approbation du dernier PV du CA, à l'unanimité.

2 – Situation des Licences 2023 par Départements, avec un rappel aux Présidents de clubs quant à leur responsabilité vis-à-vis des adhérents et des licenciés.

- Situation des licences au 26/03/2024

○ 7435 licences pour 7508 licences au 26/03/2023 (-73 licences)

A fin 2023, nous avons enregistré 8026 licences, pour atteindre ce seuil 2023 nous devons récupérer 591 licences.

Au niveau des Comités Régionaux, les Comités de AURA (16077), Bourgogne Franche Comté (5703), Grand Est (6487), Haut de France (4385), Nouvelle Aquitaine (8647), Occitanie (8234), sont en progression par rapport au 26/03/2023.

A ce jour avec 7435 licences enregistrées nous sommes en 6^{ème} position au niveau Métropole.

Pour mémoire nous étions également en 6^{ème} position à la fin 2023.



Comité **RégionSUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Au niveau des Comités Départementaux la situation est :

	Licences au 26/03/23	Licences au 26/03/24	Ecart 2023/2024	Licences au 31/10/2023	Ecart 26/03/24 fin 2023
CD04	483	448	-35	533	-85
CD05	243	259	+16	295	-36
CD06	1360	1362	+2	1474	-112
CD13	2685	2638	-47	2858	-220
CD83	1143	1223	+80	1200	+23
CD84	1523	1436	-87	1593	-157
MONACO	71	69	-2	73	-4

Afin de pouvoir aider les clubs qui sont en perte de licences par rapport au 26/03/2024 les Présidents Départementaux recevront les tableaux FFC club/club.

Pour votre information pour chaque département la situation est la suivante :

CD04 : Deux clubs non affiliés, AC ORAISON et CC HAUT VERDON VAL D'ALLOS (perte de 12 licences)

- 16 clubs affiliés
- 7 clubs en perte de licences
- 8 clubs en progression de licences

Le plus gros club en terme de nombre de licences, SPADTRIBU UBAYE VTT, avec 75 licences en 2024 (pour 100 licences en 2024)

CD05 : Quatre clubs non affiliés, VAL BUECH VTT HA , VC SERRE CHEVALIER, VTT EN ECRINS, ALTI BIKE, (perte de 19 licences)

- 12 clubs affiliés
- 4 clubs en perte de licences
- 8 clubs en progression de licences

Le plus gros club en terme de nombre de licences, UC PAYS DE GAP avec 80 licences en 2024 (pour 84 en 2023)

CD06 : Deux clubs non affiliés, ISOLA VTT, VTT CLUB HT ROYA (perte de 19 licences)

- 33 clubs affiliés
- 14 clubs en perte de licences
- 14 clubs en progression de licences

Le plus gros club en terme de licences, METROPOLE NICE CA SPORT, CA PEYMEINDADE, avec 106 licences en 2024 (pour respectivement 90 licences et 130 licences en 2023)

CD13 : Neuf clubs non affiliés, AMSCAS, MASSALIA FREESTYLE BMX, VC DES ALPILLES, BIKE BEL AIR CLUB, AVC LA CIOTAT, SMUC, AC ST BARNABE, TEAM EUROPE ENERGIE, VC MIRAMAS, EC TARASCON

- 62 clubs affiliés



Comité **RégionSUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

- 28 clubs en perte de licences
- 28 clubs en progression de licences

Le plus gros club en terme de nombre de licences, VC LA POMME, avec 218 licences en 2024 (pour 183 en 2023)

CD83 : Six clubs non affiliés, VELO CLUB PAYS DE FAYENCE, WILD BIKE, VC DRACENOIS, CLUB DES SPORTS CPR, CC FLEUR D'HYERES, 02 ET CIE, URGENCE BPCO. (perte de 33 licences)

- 35 clubs affiliés
- 15 clubs en perte de licences
- 17 clubs en progression de licences

Le plus gros club en terme de licences, BMX DRACENOIS (124 licences en 2024 pour 103 en 2023)

CD84 :

- 33 clubs affiliés
- 18 clubs en perte de licences
- 12 clubs en progression

Le plus gros club en terme de licences, BMX SARRIANS (178 licences en 2024 pour 165 en 2023)

En copie de ce PV sera le document FFC donnant par Comité et club la situation des licences sera adressée aux CD.

3 – L'incitation à la reprise des licences pour les CD et les clubs sera reconduite

Les calendriers 2024 sont en terme d'organisations du même niveau qu'en 2023.

Légère baisse en VTT et CT, mais certains clubs organisateurs habituels se manifestent pour prendre date, à suivre par les responsables des deux Commissions.

Nous constatons que les calendriers :

- EDC : particulièrement plein. La décision relative au positionnement nouveau, des 3 championnats régionaux, Piste avec Vélo de route, Adresse Vitesse et route attire les clubs, dont les licenciés à participer.
Des maillots U7 – U9 – U11 – U13 filles et garçons pour les Champions Régionaux respectifs seront attribués.
- PISTE : A partir du plan de relance piste, qui permet depuis 2023 l'ouverture au U13 sur les Omniums TPM donne du sang neuf.
Les U13 pourront concourir sur le vélodrome olympique TPM le jour du Championnat Régional. Un maillot sera attribué.
Nous sommes dans l'attente de la FFC de l'accord d'organiser des ateliers dirigés sur le Vélodrome TPM pour la catégorie U11. (cadre relance et découverte de la piste).
- En rappel, le Comité ne délivre les assurances pour les organisations que si le règlement est joint au DO (le chèque peut être encaissé à la demande exprimé par écrit)



Comité **RégionSUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

- Pas de remboursement , donc encaissement du règlement si le club annule son épreuve sur sa propre initiative.

4 – Monsieur TOUCAS indique qu'il a donné à l'INF FFC, tous les éléments permettant « la reconduite » des diplomes pour tous ceux qui ont passé la mise à niveau le matin de l'AG 2023 à Martigues.

Le président lui demande de programmer une nouvelle formation pour tous ceux qui sont concernés par cette obligation.

Le tableau des formations des cadres est mis à jour régulièrement en fonction des disponibilités des différents formateurs, Mrs DOUTRE F, BAGNOL J, et TOUCAS S.

- SITUATION DES FORMATIONS
 - o 4 Modules Accueil ont été programmés et maintenuss
 - o 1 EDUCATEUR VTT a eu lieu
 - o 1 EUDCATEUR BMX va avoir lieu
 - o Annulation du stage ANIMATEUR pour faute de candidats (6)

5 – Situation financière

Tous les achats sont payés au fil de l'eau, aucun retard au titre des factures. Pour exemple, le Comité Régional a payé l'assurance des véhicules de l'ensemble des Comités Départementaux pour permettre à ceux-ci d'attendre le versement de leurs subventions de fonctionnement. Courant avril, le Comité Régional adressera en retour aux différents comités les dûs, pour obtenir les remboursements.

Le Comité Régional est dans l'attente des versements de la subvention LNC/ASO 2023, LNC/ASO 2024 (50%), des contrôles des sites et grandes traversées, et solde de la subvention de fonctionnement Conseil Régional 2023.

Même si ces crédits sont tous sans aucune ambiguïté au titre des versements à venir, une prudence mesurée doit être observée comme toujours.

6 – Sur proposition du Président, après approbation du BE, le CA doit se prononcer sur les nominations suivantes :

- Mme TRUNTSCHKA Carole est nommée, Vice Présidente, et reste en charge avec Carole GAMBA du développement du VTT, ainsi que du domaine de la communication.
- M. HENNY Thierry est nommé Vice Président et reste en charge du développement de la piste, des Access CT.

Le CA approuve à l'unanimité les deux nominations au BE.

7 – Le CA sur proposition du Président reconduit tous les concours 2023 vers les clubs et les CD.

Approuvé à l'unanimité.

Au niveau du savoir rouler, le Président souligne la qualité du travail et l'investissement du Comité Départemental 13.

Il souhaite qu'une aide particulière au titre de la formation réalisée soit allouée. Le CA approuve à l'unanimité.



Comité **RégionSUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

8 – Pour la 1^{ère} fois, nous allons tous connaître l'organisation des JO en France, le BE lance l'idée d'offrir aux lauréats Région Sud titulaires FFC sélectionnés un cadeau, une prime, un séjour détente. (A définir)

Nous devrions connaître fin Mai et au plus tard le 05 Juin 2024 la liste des sélectionnés. Le BE recherchera les propositions qui s'orienteraient après débat en ce CA vers un séjour d'un weekend.

La proposition budgétaire sera validée avant le 31/05/2024 par le CA.

L'information sera ensuite adressée aux récipiendaires.

Pour information à ce jour nous n'avons connaissance que d'une liste de Champions Région Sud en « route vers les Jeux ».

La proposition d'un séjour est approuvée à l'unanimité.

9 – Dans le cadre de la relance du cyclisme traditionnel pour les U15, et U17, garçons et filles, vers les licencié(e)s et les clubs organisateurs, le Challenge Marie Antoinette CANU Route est reconduit pour 2024.

Approuvé à l'unanimité.

Les stages CT, VTT, 100% Filles, BMX seront tous reconduits

Approuvés à l'unanimité.

M. Serge PASCAL indique que contrairement à ce que soulève certaines personnes qui utilisent le « YAKA » les titres Nationaux décrochés en 2022 en Espoirs et U17 ainsi qu' en 2023 en U17 et U19 démontrent que le travail réalisé en Région Sud porte ses fruits.

10 – Le Président désire souligner la qualité des organisations des différents calendriers régionaux et des Epreuves Nationales, Européennes et UCI organisées par les clubs de la Région Sud.

11 – Le Président rappelle que le Comité Régional est à nouveau sur le Podium du Championnat de France des Comités Régionaux.

Cette performance est le résultat de la qualité de nos licenciés, nos cadres techniques qui oeuvrent au sein des clubs, des Comités Départementaux et de l'ETR Région Sud.

Il tient à souligner aussi que sans le travail souvent dans l'ombre des administratifs clubs, départements et Région la réalisation finale serait très difficile voire impossible.

Au risque de se répéter d'où venons nous avec cette 14^{ème} place en 2017 !!

Pour mémoire, les résultats 2023 donnent les positions Nationales suivantes :

- BMX : 3^{ème}
- CYCLO CROSS : 4^{ème}
- PISTE : 7^{ème}
- ROUTE : 4^{ème}
- VTT : 1^{er}

A noter que le BMX oscille entre la 2^{ème} et la 3^{ème} place, le VTT se maintient à la 1^{ère} place. Le cyclisme Traditionnel marque des points depuis 3 ans sur les 3 disciplines. En cette année 2023, contrairement à 2022 nous n'avons marqué aucun point en Freestyle (108 points en 2022, nous plaçant ainsi 1er ex aequo avec AURA)



Comité **RégionSUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

Résultat final : 3^{ème} avec 490 points avec zéro point en Freestyle.

Le Président adresse ses félicitations à toutes et tous.

La Région Sud est maintenant reconnue pour ses résultats sur l'ensemble des disciplines.

Au titre de 2024, le BE FFC a rajouté :

- LE PUMPTRACK
- LE E.CYCLING

Et confirme le BMX Freestyle (Park et Flat).

Notre Agent AED Monsieur Aymeric BOULANGER, est chargé de développer ces pratiques au sein de notre région.

M. Rhida SAHRAOUI, nous informe qu'il travaille en corrélation avec le CD06, sur le GRAVEL, afin de lancer cette discipline sur l'ensemble du territoire au titre de 2024.

12 – M. BROCARD Philippe, fait un compte rendu sur l'utilisation du nouveau logiciel BMX avec le matériel actuel.

Il indique que ce matériel a montré ses limites d'utilisation et propose d'étudier l'achat de matériel multidisciplinaire.

Un devis sera adressé au BE et au CA courant avril pour consultation et approbation.

La décision est approuvée à l'unanimité.

Une formation d'opérateurs toutes disciplines sera mise en place pour permettre une utilisation sereine.

13 – Le Président informe le CA du départ de Monsieur BERGEAT Raphaël qui a donné sa démission (départ le 31/03/2024)

14 – Assemblée Générale 2024, du Comité Région Sud

Nous avons envisagé de faire l'AG, le 14/12/2024, mais cette date est retenue par le siège fédéral.

Nous programmons notre AG pour le samedi 21/12/2024

Décision approuvée à l'unanimité.

Un appel comme il se doit vers un club organisateur sera lancé en avril 2024.

15 – Le Président souligne l'intervention de Monsieur Sylvain DUPLOYER Vice Président FFC(PV du BE FF du 11/01/24)

« Certains parents qui ont payé la licence de leurs enfants, mais dont les enfants n'ont pas été licenciés par leurs clubs. Les parents ne sont pas au fait de cette situation qui est extrêmement problématique dans la mesure où les enfants ne sont pas assurés.

Au sein de notre Région, le CA doit s'assurer que cette situation n'existe pas chez nous.

16 - C. Truntschka, demande que les informations relatives au stage soient données le plus tôt possible afin que les clubs puissent relayer les informations à leurs licenciés.

Fin de la réunion 22 H 15.